



Vucherens, le 1^{er} avril 2026

Le Conseil communal s'est réuni le mardi 31.03.2026

Lors de cette séance, le Conseil communal a :

- ***Adopté le préavis 01/2026 : « Demande de crédit de CHF 110'000.- pour la mise en conformité des ouvrages de captage, de pompage et de traitement de l'eau potable »**
Résumé : Les récentes inspections de l'OFCO ayant révélé plusieurs non-conformités, cette demande de crédit vise à régulariser la situation du réseau communal. Le projet intègre également des mesures d'amélioration essentielles pour la sécurité du personnel d'exploitation.
- ***Adopté le préavis 03/2026 : « Crédits complémentaires au budget 2026 »**
Résumé : En application des dispositions légales, il est demandé l'octroi de crédits complémentaires au budget communal de l'exercice 2026 pour un total de CHF 56'800.-

Nous souhaitons à toutes et à tous une belle période printanière.

Pour le Conseil communal

Sébastien Cherpillod
Président du Conseil



Jessie G Lara
Secrétaire

*Selon les articles 160ss de la LEDP (Loi sur l'exercice des droits politiques), cette décision peut faire l'objet d'un référendum. La demande de référendum doit être déposée dans les 10 jours qui suivent l'affichage de la décision.